FORMATION CONSEILLER·E EN ASSURANCES
LIVRET ORIAS IAS NIVEAU 1

OBJECTIFS DE LA FORMATION (150 HEURES)

- **Répondre aux exigences imposées par la loi pour les distributeurs d'assurance (délivrance du livret de formation ORIAS niveau I)**
- **Acquérir les connaissances nécessaires pour pourvoir exercer une activité d'intermédiaire en assurance dans la catégorie courtier·e ou mandataire d'intermédiaire d'assurances**
- **Développer vos compétences dans la distribution de produits d'assurance**
- **Pouvoir s'immatriculer auprès de l'ORIAS et exercer indépendamment dans le secteur des assurances**

MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Entrée permanente, candidature à soumettre par mail avec CV.

20 jours incompressibles entre la prise de contact et le début de la formation.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES

Prérequis : Maîtrise et compréhension de langue française. Savoir utiliser un ordinateur de bureau, savoir accéder et naviguer sur une page Web.

NIVEAU DE COMPÉTENCE POST FORMATION

Aptitude à l'exercice de la profession d'intermédiaire en assurance, de niveau 1
Qualification via la délivrance d'une attes-
tation de formation et d'un livret de stage conformes à la réglementation permettant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Depuis votre ordinateur, sur le site www.adeo-assurance.fr, retrouvez un extranet dédié avec accès sécurisé et personnalisé à chaque apprenant. Vous évoluerez à travers des cours complets, des QCM (exercices de questions à choix multiples) pour confirmer les acquis et des fiches mémos à télécharger.
L'accompagnement via différents canaux de communication est assuré notamment par M. Maxime Dupuis, ingénieur INSA de formation, créateur de la marque Adéo-assurance et gérant du cabinet AD Gestion Conseil.

SUIVI PERSONNALISÉ

À l'issue de la formation, avant ou après le QCM selon votre planning, vous pourrez réaliser une session
personnalisée d'aide et d'accompagnement à la création d'un cabinet de courtage et à la définition de son positionnement commercial. Cette demi-journée avec le formateur vous permettra d'échange autour de votre projet, des stratégies à adopter et de ses enjeux économiques.

PROGRAMME ORIAS

Unité 1 : Les savoirs généraux

1.1 La présentation du secteur de l'assurance
1.2 Les différentes entreprises et intermédiaires d'assurances
1.3 L'opération d'assurance
1.4 Les différentes catégories d'assurance
1.5 La relation avec la clientèle – Le devoir de conseil

Unité 2 : Les assurances de personnes individuelles

2.1 La prévoyance
2.2 La dépendance
2.3 L'assurance complémentaire

Unité 3 : Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisa

3.1 La prise en compte des besoins
3.2 Les principales catégories de contrats

Unité 4 : Les assurances de personnes : contrats collectifs

4.1 L'ANI
4.2 L'assurance de
4.3 Contrats collectifs au profit des salarié

Unité 5 : Assurances IARD et RC

5.1 L'appréciation et la sélection du risque
5.2 Les différents types de contrats
5.3 Les assurances des risques d'entreprises
5.4 La présentation des garanties et la tarification

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Faites-le savoir par mail à sarah@adeo-assurance.fr, des spécialistes sauront nous guider. Une annexe à la convention peut être prévue après identification des besoins.

MOYENS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Chaque séance de formation est suivie par un compteur temps comptabilisé par session avec surveillance de l'activité de la session.

À chaque fin de chapitre, les apprenant·e·s ont accès à un ou plusieurs QCM en ligne leur permettant de réviser et assimiler leurs connaissances à leur rythme.

Ces QCM sont corrigés, et peuvent être revus lors d'une prochaine séance pour clarifier certaines réponses si nécessaire.

À la fin de la formation, les apprenant·e·s sont testés sur l'ensemble de leurs compétences via un test général reprenant l'ensemble des chapitres.

Ce test peut être réalisé dès la fin de la formation, ou après une période de révision si l'apprenant·e le juge nécessaire.